



Le 1^{er} avril 2010

Comité d'étude des terres agricoles
C.P. 816
Kentville (N.-É.) B4N 4H8

Aux membres du comité,

Objet : Les enjeux des terres agricoles dans la région de Grand-Pré

Nous vous écrivons au nom du comité consultatif Nomination Grand-Pré, le comité qui travaille à la mise en candidature de Grand-Pré comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'objet de notre lettre est de souligner les raisons qui motivent notre mise en candidature et l'importance de protéger et de maintenir l'agriculture à titre d'activité économique viable.

Nous proposons Grand-Pré car le lieu répond à trois critères de l'UNESCO et parce qu'il offre un paysage agricole et commémoratif durable. Notre soumission à l'UNESCO présente les énoncés suivants :

1. *Il s'agit d'un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle. Les terres endiguées intactes de Grand-Pré sont un exemple exceptionnel de la tradition acadienne qui consiste à transformer des terres humides en des terres cultivées très fertiles.*
2. *Il s'agit d'un exemple remarquable d'un usage traditionnel de la terre qui est représentatif de l'interaction humaine avec un environnement unique. La durabilité agricole des terres endiguées et les habitudes de colonisation constantes dans les hautes terres de Grand-Pré sont un exemple remarquable de l'adaptation à un environnement côtier unique en Amérique du Nord.*
3. *Le lieu est associé de manière tangible à des traditions vivantes et aux idées de valeur universelle exceptionnelle. Grâce à ses monuments évocateurs à la mémoire d'un peuple qui a surmonté la tragédie d'une migration forcée, c'est-à-dire la Déportation des Acadiens, Grand-Pré est un symbole d'espoir, de persévérance et de fierté pour toute l'humanité.*

Le marais de Grand-Pré, source de son économie passée et actuelle, a été aménagé par les Acadiens dans les années 1680. Sa terre est parmi les plus fertiles du comté de Kings, de la Nouvelle-Écosse et certainement du Canada. Le marais a servi presque continuellement depuis sa création; il a été maintenu par des générations d'agriculteurs qui ont été des intendants responsables de cette terre.

Même s'il remonte à plus de 300 ans, le marais n'est pas demeuré figé dans le temps. Les principes qui guident l'entretien des digues, des aboiteaux et des fossés sont toujours pareils, mais les agriculteurs améliorent continuellement les méthodes d'exploitation agricole de cette terre tout en préservant son caractère unique.

C'est ce caractère qui a inspiré d'innombrables artistes à écrire des œuvres littéraires qui prennent place à Grand-Pré et qui décrivent son paysage extraordinaire. C'est également ce caractère qui a attiré des



millions de touristes ici depuis le milieu du 19^e siècle pour visiter le lieu, pour investir dans ses terres et pour jouir de ses abondants produits.

Ces raisons et d'autres encore sont à la source de la proposition pour faire de Grand-Pré et de sa région un candidat au titre de site du patrimoine mondial. Plusieurs paysages agricoles figurent déjà sur la liste du patrimoine mondial. La grande majorité sont des paysages agricoles vivants tout comme celui de Grand-Pré. Il y a des vignobles, des terres où on fait la récolte principale et celle de grande importance économique, des terres où l'activité agricole a donné lieu à un paysage particulièrement beau et des terres ayant un lien avec des activités nomades ou pastorales. Les paysages sur la liste de l'UNESCO sont en Europe, en Asie et en Afrique; il n'y en a aucun en Amérique du Nord. Si Grand-Pré est ajouté à la liste, le lieu sera le premier en Amérique du Nord à célébrer l'importance de l'agriculture dans la vie des gens.

Il s'agit du résultat de l'exploitation agricole et de la protection continues de la terre de même que du lien solide entre les agriculteurs et la terre.

Il y a beaucoup d'obstacles dans l'avenir de Grand-Pré qui, vous le reconnaîtrez peut-être, font écho aux expériences vécues par d'autres communautés agricoles de la Nouvelle-Écosse. Certains obstacles sont sociaux et économiques. Les agriculteurs de la région rapportent que maintenir une industrie agricole devient de plus en plus difficile. Certains sont inquiets parce que la jeune génération n'est pas intéressée à poursuivre les activités agricoles, ce qui menace la survie de l'économie agricole. De plus, beaucoup de nouveaux résidents qui sont attirés vers la région de Grand-Pré sont des personnes à la retraite; ils s'installent à Grand-Pré afin de profiter de l'atmosphère rurale tout en jouissant des avantages qu'offre la proximité de Wolfville ou même d'Halifax. Ainsi, l'augmentation des conflits sur l'usage des terres – entre les fins agricoles et les fins résidentielles – a mis de la pression sur les agriculteurs.

Certains défis sont environnementaux. Ils sont surtout liés à l'augmentation du niveau de la mer, ce qui rendra plus difficile la protection des terres endiguées dont on fait activement l'exploitation agricole. L'augmentation du niveau de la mer en combinaison avec les vagues de tempêtes et d'autres phénomènes naturels pourrait endommager le système de digues et donc paralyser l'activité agricole.

Ces préoccupations doivent être examinées afin de protéger l'agriculture de Grand-Pré et de maintenir sa légitimité en tant que candidat au titre de site du patrimoine mondial. Les agriculteurs doivent continuer à s'ajuster aux changements dans les méthodes et la technologie afin de connaître du succès. Il faut encourager l'exploitation agricole en tant qu'industrie, y compris en assurant la protection des terres endiguées et des terres agricoles environnantes. Il faut prendre des mesures proactives immédiatement afin de répondre à cette menace.

Notre proposition de mise en candidature comprend plusieurs objectifs que votre comité pourrait prendre en considération.

- Nous visons à aider l'industrie agricole à demeurer active au plan économique et à demeurer une option attrayante pour les jeunes à la recherche d'emplois. Cet objectif pourrait être atteint en encourageant des activités économiques liées à l'agriculture, tels que le tourisme agricole.



- Nous devons continuer à réserver les terres endiguées et les terres agricoles à l'agriculture et nous devons réduire la possibilité de conflits en ayant des mécanismes pour limiter les utilisations non agricoles de ces terres.
- Nous souhaitons prêter appui au Grand Pré Marsh Body dans son rôle de gardien à long terme des terres endiguées, et travailler en collaboration avec celui-ci afin d'évaluer les initiatives qui pourraient avoir un impact sur les digues et les terres endiguées. Cela comprend l'élaboration d'initiatives pour renseigner les visiteurs sur l'importance de travailler sur les terres endiguées et de les protéger sans toutefois gêner le travail quotidien des agriculteurs.
- Nous devons affecter des ressources à la surveillance et à l'entretien des terres endiguées, y compris les digues, les fossés et les routes, pour évaluer les pressions auxquelles elles sont soumises et élaborer des mesures pour les atténuer.

Ces objectifs figurent dans l'ébauche du plan de gestion du futur site du patrimoine mondial de l'UNESCO et dans l'ébauche du plan communautaire de la région de Grand-Pré. Ces objectifs sont pertinents pour la protection de cette partie extraordinaire de notre patrimoine collectif et pour la communauté agricole.

Les terres cultivées sont importantes pour les agriculteurs de la région, les Acadiens, les résidents et les visiteurs. Les terres agricoles de notre province sont importantes économiquement pour l'agriculture en tant qu'industrie, mais aussi pour le tourisme.

Alors que nous travaillons avec acharnement afin d'assurer une reconnaissance internationale pour le paysage agricole de Grand-Pré, nous conseillons vivement à la Province de la Nouvelle-Écosse de travailler vers des solutions qui aideront à entretenir ce paysage important et à soutenir les activités agricoles durables de la région.

Nous sommes conscients des défis associés à la gestion des terres agricoles en Nouvelle-Écosse. Nous sommes de l'avis que Grand-Pré a une longue tradition liée à l'agriculture comme gagne-pain et nous travaillons pour contribuer à un avenir brillant en entretenant cette partie essentielle du bien-être de tous.

Nous sommes reconnaissants des efforts que vous déployez pour consulter tous les membres du public intéressés, y compris les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Peter Herbin
herbin.jewel@ns.sympatico.ca
Coprésident,
Comité consultatif Nomination Grand-Pré

Gérald C. Boudreau, Ph.D.
gcboudreau@g23.ca
Coprésident,
Comité consultatif Nomination Grand-Pré